Secteurs significatifs soumis à des normes et à des critères Si votre bâtiment ou votre lot se situe dans un secteur ciblé par la présente carte, ou à proximité de l'un d'entre eux, communiquez avec la Division des permis et des inspections. • Téléchargez la liste des bâtiments significatifs identifiés par une pastille numérotée. Réseau routier Limite d'arrondissement Zones significatives identifiées au Règlement d'urbanisme Immeubles significatifs identifiés au Règlement d'urbanisme Secteurs patrimoniaux Soumis à des normes Soumis à des normes et critères Les lettres A, B, C, D, E, FF, GG correspondent à des normes et à des critères spécifiques identifiés dans le Réglement d'urbanisme. Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Rosemont-La Petite-Patrie 01-2013